

1. *Débitrice:* **Gastro Business Sàrl**, Agencement de cuisines et matériel de restauration, 1964 **Conthey**
2. *Déclaration de faillite:* 10.12.2002
3. *Suspension de faillite:* 10.01.2003
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 17.02.2003
5. *Avance de frais:* CHF 3'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

6. *Remarques:* Dans ce même délai, les débiteurs et les personnes qui détiennent des biens à quelque titre que ce soit, sont tenus sous les peines de droit (art. 324 CPS) de s'annoncer à l'office soussigné.

Office des faillites du district de Conthey
1963 Vétroz VS

(00853182)